

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JUIN 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 26 juin 2018 à 19 h 30, au lieu ordinaire, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

18-06-560 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 26 juin 2018 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-R1752.02 / Réhabilitation de la surface de roulement du chemin de la Petite-Rivière et d'une partie des boulevards de la Cité-des-Jeunes et de la Gare
3. Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-R1752.04 / Aménagement d'une voie cyclable sur le boulevard Harwood entre les avenues de la Fabrique et Sabourin (route verte)
4. Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-R1752.05 / Travaux de réhabilitation de la surface de roulement d'une partie de la rue Valois
5. Période de questions
6. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

18-06-561 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-R1752.02 / Réhabilitation de la surface de roulement du chemin de la Petite-Rivière et d'une partie des boulevards de la Cité-des-Jeunes et de la Gare

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux de réhabilitation de la surface de roulement du chemin de la Petite-Rivière et d'une partie des boulevards de la Cité-des-Jeunes et de la Gare, trois soumissions ont été reçues et par suite ouvertes le 21 juin 2018 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications par la division – Génie et environnement, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-18-R1752.02;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Meloche, Division de Sintra, 3125, boulevard Saint-Charles, Kirkland (Québec), H9H 3B9, pour les travaux de réhabilitation de la surface de roulement du chemin de la Petite-Rivière et d'une partie des boulevards de la Cité-des-Jeunes et de la Gare, et ce, pour un montant de 490 383,25 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-18-R1752.02;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat est utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau des prix de la soumission de l'adjudicataire;

QUE le directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire et le chef de division – Génie et environnement, ou toute personne de qui ils relèvent, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant aux travaux de réhabilitation de la surface de roulement du chemin de la Petite-Rivière et d'une partie des boulevards de la Cité-des-Jeunes et de la Gare, et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-06-562 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-R1752.04 /
Aménagement d'une voie cyclable sur le boulevard Harwood entre les
avenues de la Fabrique et Sabourin (route verte)**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux d'aménagement d'une voie cyclable sur le boulevard Harwood entre les avenues de la Fabrique et Sabourin, quatre soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 21 juin 2018 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications par la division – Génie et environnement, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-18-R1752.04;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Les Pavages Théorêt inc., 1080, rue Principale, Saint-Zotique (Québec), J0P 1Z0, pour les travaux d'aménagement d'une voie cyclable sur le boulevard Harwood entre les avenues de la Fabrique et Sabourin, et ce, pour un montant de 413 978,35 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-18-R1752.04;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat est utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau des prix de la soumission de l'adjudicataire;

QUE le directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire et le chef de division – Génie et environnement, ou toute personne de qui ils relèvent, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant travaux d'aménagement d'une voie cyclable sur le boulevard Harwood entre les avenues de la Fabrique et Sabourin, et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

18-06-563 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-18-R1752.05 / Travaux de réhabilitation de la surface de roulement d'une partie de la rue Valois

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux de réhabilitation de la surface de roulement d'une partie de la rue Valois, cinq soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 26 juin 2018 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications par la division – Génie et environnement, les soumissions reçues rencontrent les conditions et exigences contenues dans l'appel d'offres n° 401-110-18-R1752.05;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Roxboro Excavation inc., 1620, Newman Crescent, Dorval (Québec), H9P 2R8, pour les travaux de réhabilitation de la surface de roulement d'une partie de la rue Valois, et ce, pour un montant de 1 044 101,23 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-18-R1752.05;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat est utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau des prix de la soumission de l'adjudicataire;

QUE le directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire et le chef de division – Génie et environnement, ou toute personne de qui ils relèvent, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant aux travaux de réhabilitation de la surface de roulement d'une partie de la rue Valois, et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

18-06-564 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

18-06-565 Levée de la séance

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 32 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier